

DES

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOSSIER N°01 :**

DEMARCHE CONTRACTUELLE DE CO-  
DEVELOPPEMENT – BORDEAUX  
METROPOLE / VILLE DU BOUSCAT –  
2021 - 2023

**Séance ordinaire du 28 Septembre 2021**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 28 septembre 2021

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 0**

**Excusés : 6**

**Présents :** Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Emmanuelle ANGELINI (à Gwénaél LAMARQUE), Valérie BARLOIS – LEROUX (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Guillaume ALEXANDRE), Daniel BALLA (à Violette LABARCHEDE), Benjamin DUGERS (à Sandrine JOVENE), Sarah DEHAIL (à Alain GERARD)

**Absent :**

**Secrétaire :** Sandrine JOVENE

**DOSSIER 01 : DEMARCHE CONTRACTUELLE DE CO-DEVELOPPEMENT – BORDEAUX METROPOLE / VILLE DU BOUSCAT – 2021 - 2023**

RAPPORTEUR : Fabienne DUMAS

La démarche contractuelle de co-développement entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et ses communes membres est depuis 2008 l'expression des actions partagées sur le territoire communal.

Le contrat proposé pour la période 2021 à 2023 est le fruit d'un travail de réflexions et de négociations entre les services et les élus communautaires et municipaux. Les premières discussions basées sur les objectifs de continuité entre les contrats de co-développement et d'expérimentation ont débuté au cours du premier semestre 2021. Plusieurs phases d'échanges et de rencontres sur le terrain ont permis d'alimenter le projet de contrat en tenant compte des spécificités communales et notamment pour ce qui concerne la commune du BOUSCAT, les projets d'aménagement de l'avenue de Tivoli et du pôle d'échange multimodal, les projets de restructuration de la piscine et des écoles maternelles (Centre, Ermitage) , ou encore le souhait de développer la végétalisation dans les espaces publics et privés.

Le Conseil Métropolitain du 24 septembre s'est prononcé sur ces contrats (au nombre de 28) et a autorisé son Président à les signer.

Le projet de contrat entre la Ville du BOUSCAT et la Métropole regroupe 34 actions identifiées. La possibilité de revoir par voie d'avenant (ajout, suppression ou modification d'une action) reste ouverte pendant toute la durée du contrat. Elles peuvent être regroupées autour de différents items ou thématiques :

- La mobilité (pôle multimodal, plans de déplacement vélo et plan marche, stations de recharge des véhicules électriques, avenue de Tivoli, Parking Barrière Laharpe, stationnement règlementé,...)
- La transition écologique (Plan 1 million d'arbres, développement des jardins partagés et du compostage, amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments...)
- Animations culturelles (Salon du livre jeunesse, festival de l'Hippodrome)
- Le développement économique (ZA Godard, soutien aux animations économiques).

La liste de ces actions est la suivante :

N°	Titre action	Participation Bx Mét /€
0001	Aménagement de l'avenue de Tivoli (section Boulevard Pierre 1 <sup>er</sup> - rue Raymond Poincaré)	1 500 000
0002	Aménagement du carrefour Victor Hugo - rue Ducourneau	480 000
0003	Extension de la zone d'activité Godard	280 000
0004	Hippodrome du Bouscat	200 000
0005	Festival de l'Hippodrome	30 000
0006	Salon du livre jeunesse	20 000
0007	TrenteTrente	30 000
0008	RI Piscine Rénovation / extension de la piscine municipale du Bouscat	1 300 000

0009	Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de maraichage urbain et de jardins partagés	20 000
00010	Plan 1 million d'arbres	7,5 M€ (Pour l'ensemble des communes)
00011	Pôle d'échange multimodal de Bouscat Sainte Germaine	3 400 000
00012	Mise en service du Parking Laharpe dans sa configuration finale et liaison piétonne vers la zone commerciale de la Barrière du Médoc	50 000
00013	Plan Marche : accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école	2 M€ (Pour l'ensemble des communes)
00014	Réflexion sur la stratégie de déploiement des bornes électriques sur l'espace public	-
00015	Aide au déploiement du stationnement résident	290 000
00016	Stationnements vélo, pompes et stations de réparation	600 000 (Pour l'ensemble des communes)
00017	RCHNS 13 : Boulevards	49,7 M€ (Pour l'ensemble des communes)
00018	RCHNS 14 : Rocade du vélo	49,7 M€ (Pour l'ensemble des communes)
00019	Amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun	-
00020	Reconversion d'un pied d'immeuble en structure Economique Sociale et Solidaire quartier Champ de Courses	58 460
00021	AMI AIRE Fonciers économiques : site "Place Ravezies" au Bouscat	-
00022	Soutien au plan d'action communal en faveur du commerce de proximité	4 000
00023	RI école hors OAIM - école maternelle du centre	200 000
00024	RI école hors OAIM - école maternelle Ermitage	400 000
00025	Aménagement des boulevards	600 000
00026	SECTEUR STRATEGIQUE DE BORDEAUX NORD- orientations d'aménagement	160 000
00027	Mobilisation écocitoyenne en faveur des transitions	940 000 (Pour l'ensemble des communes)
00028	Réseaux d'échange des acteurs de la transition énergétique et écologique	-
00029	Plan stratégique Déchets 2026 – promotion des écocitoyens en faveur de la réduction des déchets	-

00030	Plan stratégique Déchets 2026 – promotion du compostage collectif en habitat dense	-
00031	Audit énergétique du patrimoine bâti communal	300 000 (Pour l'ensemble des communes)
00032	Installer des panneaux solaires sur le foncier communal	1 000 000 (Pour l'ensemble des communes)
00033	Réseau de chaleur - Hippodrome	30 000
00034	Orientations de la stratégie foncière : co-construction, co-animation, co-mise en œuvre	-

Le détail des Fiches Action est joint à la présente délibération.

Ainsi

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération de Bordeaux Métropole en date du 24 septembre 2021,

**VU** le détail des fiches joint au projet de délibération,

**Considérant** tout l'intérêt de la démarche contractuelle autour d'objectifs partagés,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :**

**33 voix POUR**

**2 ABSTENTIONS (MME LAYAN, M. ALVAREZ)**

**Article 1 :** Approuve les actions définies dans le contrat de co-développement entre la Ville et Bordeaux Métropole,

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de co-développement.

Fait et délibéré le 28 Septembre 2021

LE MAIRE,



Patrick BOBET

U  
6